

On fiche nos enfants, ne nous en fichons pas !

Officiellement, le système Base-élèves n'est qu'un outil de gestion qui permettrait une meilleure communication entre les administrations. En fait, ce système pose de nombreux problèmes, concernant notamment la nature des informations fichées, l'accessibilité à ces fichiers, la sécurité ...

Une chose est certaine : tout abandon d'une parcelle de liberté est définitif. La protection des données, c'est comme l'environnement et la biodiversité : ce qui est peu à peu grignoté ne se reconstitue jamais.



Portons plainte contre Base-élèves

Malgré l'opposition et la mobilisation de nombreux directeurs, parents et citoyens contre la base élèves, malgré le blocage de formations de directeurs au logiciel B.E, les nombreuses prises de position des élus, l'administration continue à vouloir imposer ce fichage des enfants, décidé sans la moindre consultation, ni avec les parents, ni avec les instituteurs. Les directeurs d'école récalcitrants sont sanctionnés et d'autres, harcelés, menacés, cèdent aux pressions et renseignent Base-élèves souvent contre l'avis d'une partie ou de la totalité des parents concernés. Ignorés et méprisés dans nos droits et revendications, il est temps que nous entamions une action en justice. Conseillés et soutenus par des hommes de loi et notamment par le Syndicat des Avocats de France, nous avons répertorié les différentes atteintes aux lois et conventions relatives à la protection de la vie privée, aux droits de l'Homme et de l'enfant. Cette plainte pénale contre X déposée par des parents « simultanément » dans toute la France permettra enfin de faire entendre notre voix !

Réunion d'information et de préparation

samedi 16 mai à 14 h

au local de SUD 23 rue Lakanal à Montpellier

plus d'informations sur : <http://chrbe.free.fr/>